



## **Concours de recrutement du second degré**

### **Rapport de jury**

---

## **CONCOURS D'ACCES AU CORPS DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL (PLP) CONCOURS EXTERNE ET CAFEP**

### **Section : SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES**

#### **Session 2016**

Rapport de jury présenté par :  
Monsieur Pierre NARBONNE,  
Président du jury

Le rapport est rédigé sous la responsabilité du président de jury

## SOMMAIRE

<b>Renseignements statistiques.....</b>	<b>Page 3</b>
<b>Épreuves d'admissibilité.....</b>	
<b>Écrit 1 : épreuve de mise en situation professionnelle</b>	<b>Page 5</b>
<b>Écrit 2 : seconde épreuve d'admissibilité</b>	<b>Page 17</b>
<b>Épreuves d'admission.....</b>	
<b>Épreuve de mise en situation professionnelle</b>	<b>Page 22</b>
<b>Épreuve d'entretien à partir d'un dossier</b>	<b>Page 38</b>
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>Page 42</b>

## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

### CONCOURS EXTERNE DU CAPLP

<b>Candidats inscrits</b>	<b>839</b>
<b>Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité</b>	<b>273</b>
<b>Candidats admissibles</b>	<b>149</b>
<b>Candidats présents aux épreuves d'admission</b>	<b>132</b>
<b>Nombre de postes</b>	<b>114</b>
<b>Candidats proposés pour l'admission</b>	<b>70</b>
<b>Epreuves d'admissibilité</b>	
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>06,95</b>
<b>Moyenne des candidats admissibles</b>	<b>09,10</b>
<b>Moyenne du dernier candidat admissible</b>	<b>06,09</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>17,35</b>
<b>Epreuves d'admission</b>	
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>9,13</b>
<b>Moyenne des candidats admis</b>	<b>12,39</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>18,65</b>
<b>Ensemble du concours</b>	
<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>9,51</b>
<b>Moyenne des candidats admis</b>	<b>11,5</b>
<b>Moyenne du dernier candidat admis</b>	<b>8,45</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>15,85</b>

**Concours d'accès aux fonctions d'enseignement  
dans les établissements privés sous contrat (CAFEP)**

<b>Candidats inscrits</b>	<b>169</b>
<b>Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité</b>	<b>84</b>
<b>Candidats admissibles</b>	<b>27</b>
<b>Candidats présents aux épreuves d'admission</b>	<b>23</b>
<b>Nombre de postes</b>	<b>15</b>
<b>Candidats proposés pour l'admission</b>	<b>15</b>

**Epreuves d'admissibilité**

<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>08,15</b>
<b>Moyenne des candidats admissibles</b>	<b>11,87</b>
<b>Moyenne du dernier candidat admissible</b>	<b>10,02</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>15,05</b>

**Epreuves d'admission**

<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>12,32</b>
<b>Moyenne des candidats admis</b>	<b>15,39</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>18,95</b>

**Ensemble du concours**

<b>Moyenne des candidats présents</b>	<b>11,81</b>
<b>Moyenne des candidats admis</b>	<b>13,41</b>
<b>Moyenne du dernier candidat admis</b>	<b>10,56</b>
<b>Moyenne la meilleure</b>	<b>17,55</b>

# ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE

## ÉCRIT 1 – Épreuve de mise en situation professionnelle

Durée : 5 heures – coefficient : 1

### Sujet

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du Ministère : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) Ils sont accessibles depuis la page « SIAC2 »

## RAPPORT

### 1. PRÉSENTATION DU SUJET

#### 1.1 STRUCTURE

Le sujet est présenté sous la forme d'un véritable **sujet de synthèse**. Il est construit selon le schéma suivant :

- **Un pavé introductif** : il pose le contexte général du sujet et de la problématique globale qu'il soulève
- **Des sous ensembles** repérables au cœur d'un texte de présentation repris dans **les trois axes du questionnaire**
  1. Le mécanisme de l'infection associée aux soins en Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes.
  2. L'épidémiologie des infections associées aux soins
  3. La prévention des infections associées aux soins en Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes.

Le sujet induit **un seul développement argumenté structuré** en trois parties et associant les disciplines fondamentales du champ STMS. Il doit être traité sous une **forme dissertée et comporter des schémas commentés**.

**Question 1 : Le mécanisme de l'infection associée aux soins en Établissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes.**

- Expliquer les 3 étapes de l'infection (contamination, colonisation, infection déclarée)
- Caractériser la réaction inflammatoire (définition, signes cliniques et biologiques, cellules et molécules impliquées, phases vasculaire, cellulaire et tissulaire)
- Illustrer par des schémas scientifiques annotés, légendés, contextualisés et commentés.

**Question 2 : L'épidémiologie des infections associées aux soins**

- Repérer les principaux indicateurs épidémiologiques (taux de prévalence, facteurs de risque, microorganismes responsables, sites infectieux)
- Comparer les indicateurs entre EHPAD et Etablissement de santé (points communs, divergences) afin de justifier l'intérêt de prévenir le risque infectieux au-delà du contexte hospitalier.
- Identifier pour la personne âgée dépendante vivant en EHPAD les principaux facteurs de risque d'IAS en illustrant chacun par un exemple.

- Identifier les types de complications des IAS chez les personnes âgées vivant en EHPAD

### **Question 3 : La prévention des infections associées aux soins en Établissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes.**

- Présenter et analyser les spécificités des EHPAD en fonction de différents critères (public, environnement et intervenants)
- Présenter l'intérêt du PROPIAS, repérer et commenter l'axe difficile à mettre en œuvre en EHPAD.
- Proposer des mesures à adopter par le personnel prenant en charge le quotidien des résidents en fonction des niveaux de prévention et les justifier:
  - o Prévention primaire : démarche qualité appliquée à la prévention du risque d'IAS, axes de précaution standard, éducation à la santé du résident
  - o Prévention secondaire : observation clinique, transmissions, prise en charge médicale rapide
  - o Prévention tertiaire : surveillance adaptée, plan interne de maîtrise des épidémies

## **1.2 DOCUMENTS PROPOSÉS**

Le sujet comporte une documentation scientifique et technique pour servir d'appui à l'évaluation des capacités d'analyse, d'argumentation et de structuration du candidat.

Les documents sélectionnés en annexes sont de nature variée. Il s'agit de publications scientifiques, de données statistiques, de courbes ou tableaux, articles de presse..., données informatives qu'on estime ne pas être obligatoirement connues des candidats.

### **Question 1 : L'infection et l'inflammation**

Q1.2 : Mécanisme de la fièvre (un des signes clinique de l'inflammation) : annexe 6, figure 2

Q1.2 : cytokines secrétées par les macrophages: annexe 6, figure 1

### **Question 2 : Épidémiologie et intérêt de la prévention**

Q2.1: annexes 1,2 et 8

### **Question 3 : Mesures de prévention au regard du contexte EHPAD**

Q 3.1 : annexes 3,4 et 7

Q 3.2 : annexes 5

## **1.3 DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES ET DES ARGUMENTS ATTENDUS DANS LA COPIE MAIS ABSENTS DES ANNEXES**

- Schémas commentés de l'infection : Q1.1 et de l'inflammation: Q1.2
- Spécificité des EHPAD : Q 3.1
- Susceptibilité de la personne âgée dépendante vivant en EHPAD face aux IAS : présentation des facteurs de risques et des complications : Q 2.3
- Les niveaux de prévention et les mesures : Q 3.2

## **1.4 DES COMPÉTENCES DE NATURE VARIÉE À ÉVALUER**

L'épreuve a pour objectif de vérifier dans la section considérée, que le candidat est capable **de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques et techniques, d'exploiter les documents** qui lui auront été éventuellement fournis pour **construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse** relatif aux

disciplines fondamentales alimentant les champs de spécialité. Le développement doit pouvoir être réinvesti dans un cadre professionnel dans un contexte d'enseignement.

A travers cette épreuve, le jury évalue les compétences suivantes :

Compétences évaluées	Axes prioritairement concernés
C1 : Maitrise des connaissances	1.1 Mécanisme de l'infection associée aux soins 1.2 La réaction inflammatoire 2.3. Susceptibilité de la PA vivant en EHPAD face aux IAS : présentation des facteurs de risques et des complications 3.1. Spécificité des EHPAD
C2 : Exploitation des documents	1.2. Les molécules intervenant dans la réaction inflammatoire + mécanisme de fièvre (fig1 et 2 annexe 6) 2.1. Etude épidémiologique des IAS (annexes 1, 2, 8) 3.1 Difficultés de mise en œuvre du PROPIAS (annexes 3, 4, 7)
C3 : Qualité de la réflexion, de l'analyse, la pertinence de l'argumentation	2.1. Etude épidémiologique des IAS : comparer les IAS en EHPAD et en ES 2.2. Justifier de l'intérêt de prévenir le risque infectieux 3.1. Analyser les difficultés de mise en œuvre 3.2. Proposition de mesures à adopter par le personnel
C4 : Qualités rédactionnelles et structuration de la composition	Ensemble de la copie
C5 : Rigueur du vocabulaire scientifique et technique utilisé	Ensemble de la copie

Les compétences relatives à **la maîtrise des connaissances** d'une part et celles liées à la **qualité de la réflexion, de l'analyse, et de la pertinence de l'argumentation** d'autre part ont **des poids prépondérants** dans l'évaluation.

## 1.5 ÉLÉMENTS DE CORRIGÉ

- **Introduction :**
  - o problématique relevée : **difficulté de mettre en place des mesures préventives en termes de sécurité sanitaire face aux risques d'IAS, tout en respectant le cadre et la convivialité du lieu de vie que constitue avant tout un EHPAD.**
  - o présentation du plan,
- **Corps de la composition** : paragraphes structurés mise en lien par des phrases de transition
- **Conclusion**
- 

## Q 1

### Q1.1 L'INFECTION

#### La contamination : phénomène physique

- transfert de micro-organismes sur un support.
- Notion de Réservoir en lien avec l'EHPAD: résidents, visiteurs et personnel, le matériel et les surfaces, l'environnement (air, eau, alimentation)
- Contamination :

- **transmission** (direct, indirect, endogène, exogène)
- **pénétration** (par voies : digestive, respiratoire, cutanée, muqueuses, sanguine, urinaire)

#### **La colonisation: phénomène microbiologique**

- multiplication des microorganismes (MO)
- adhésion des MO (surtout bactéries) à un support.

#### **L'infection: phénomène physiopathologique,**

- 4 étapes : incubation, invasion, phase d'état, terminaison

## **Q1.2 LA RÉACTION INFLAMMATOIRE**

### **1.2.1 Inflammation sur le plan clinique**

**Définition de l'inflammation** : ensemble des moyens mis en œuvre par l'organisme pour faire face à l'infection (neutraliser, combattre ou éliminer l'agent pathogène et préparer la réparation des tissus)

**Types d'inflammation** : aigue et chronique

**Signes** : Fièvre, chaleur, rougeur, œdème, abcès, douleur, incapacité fonctionnelle (si infection chronique).

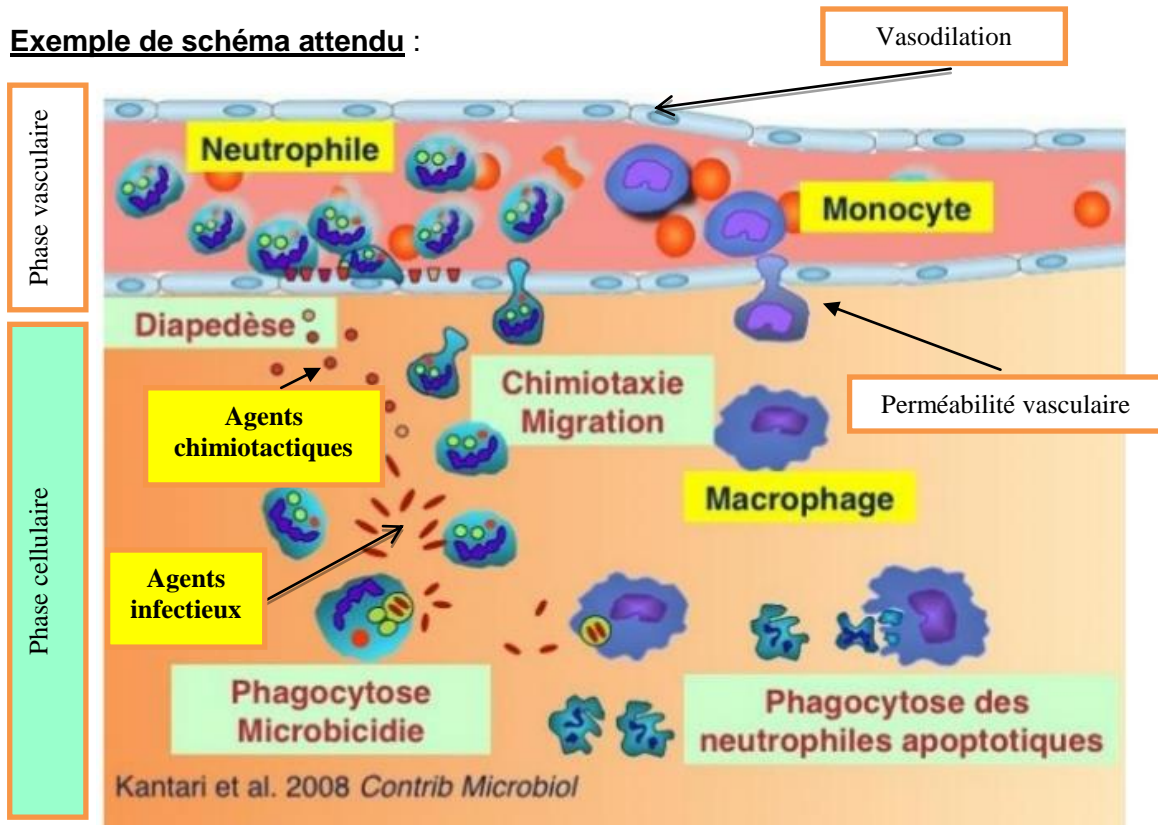
### **1.2.2 Inflammation sur le plan biologique**

**Acteurs** : les leucocytes (neutrophiles /monocytes / macrophages)

- **Phase vasculaire**
  - **Vasodilatation (chaleur, rougeur)** : gonflement du vaisseau sanguin due à l'arrivée massive de leucocytes sur le lieu de l'infection
  - **Perméabilité vasculaire augmente (œdème, douleur, incapacité fonctionnelle)** : les vaisseaux sanguins sont perméables aux leucocytes
- **Phase cellulaire**
  - **la diapédèse** : Evacuation des leucocytes (monocytes et neutrophiles) hors des vaisseaux sanguins
  - **Chimiotactisme** : Migration des leucocytes vers le site de l'infection, guidés par un gradient chimiotactique
  - **la phagocytose** : Englobement des agents pathogènes par les neutrophiles et élimination des débris cellulaires (neutrophile apoptotiques) par les macrophages
- **Phase tissulaire**
  - La **cicatrisation** (régénération cellulaire et remplacement des cellules)
  - Formation de l'**abcès** par production de pus



### Exemple de schéma attendu :



### 1.2.3 Inflammation sur le plan moléculaire :

**Trois importantes cytokines sont secrétées par les macrophages:** (annexe 6, figure 1)

- La famille des **IL8** qui joue un rôle dans le chimiotactisme.
- l'Interleukine 1 (**IL1**)
- le Tumor Necrosis Factor alpha (**TNF $\alpha$** ).

**L'IL1** et le **TNF $\alpha$**  jouent un rôle dans l'activation de l'inflammation et de la fièvre

**Rôle des pyrogènes dans le phénomène de la fièvre :** (annexe 6, figure 2)

- Stimulation de l'hypothalamus (centre thermorégulateur) par les **IL1** (figure 1 annexe 6)
- Production de pyrogènes endogène
- Production de chaleur

## Q 2

### 2.1 ÉTUDE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

#### 2.1.1 La prévalence des IAS

**Exploitation documentaire :** (annexes 1, 2 et 8)

- Les IAS en EHPAD :
  - En 2006-2007, l'ORIG, taux à 11.2% (annexe 8).
  - En 2010, projet européen HALT, **taux à 4%** (annexe 1)
- Les IN en ES :
  - En 2012, le taux de prévalence des IN en ES est de 5.3%, (annexe 2, tableau 4)

## **Analyse :**

- **Expliquer la différence des taux de prévalence des IAS en EHPAD entre 2006 11.2% et 2010 4%, selon MS Inzé :**
  - Saison différente (en hiver en 2006)
  - Travail de prévention des IAS réalisé par les EHPAD en collaboration avec les CLIN.
- **Comparer les taux de prévalence des IAS en ES et en EHPAD**
  - Enquête / Projet HALT 2010 : 4% d'IAS en EHPAD (annexe 1);
  - Enquête nationale de prévalence des IN en ES 2012 : 5.3% (annexe 2) ;
  - Selon MS Inzé: prévalence moyenne des IAS en EHPAD: 7%, voisine de la prévalence des IN en ES. (annexe 8)

### **2.1.2 Les facteurs de risques**

#### **Exploitation documentaire : (annexe 1 et 2)**

- **En ES par ordre décroissant :** (annexe 2, tableau 5)
  - gravité de la maladie (12.4 % pour le plus fort indice Mac Cabe)
  - port d'un dispositif invasif (10%). (dont intubation ou trachéotomie (26.1%), sonde urinaire (16.6%), cathéter vasculaire (9.8%).
  - l'intervention après l'admission (7.8%)
  - l'âge (2.2% pour les 15-45 ans contre 6.4% pour les + de 65 ans).
- **En EHPAD, par ordre décroissant** (annexe 1, tableau 1) :
  - le port d'un dispositif invasif, cathéter vasculaire (28.6%), sonde urinaire (17.2%)
  - l'intervention chirurgicale dans les 30 jours (16%)
  - la présence d'escarre (14.2%) ou d'une autre plaie (10.6%)
  - la mobilité réduite (5.5%)
  - l'incontinence urinaire ou fécale (4.8%)
  - la désorientation (4.3%)
  - l'âge (+ de 85 ans 4.1%)

#### **Analyse : Analyser les points communs et les divergences entre les facteurs de risque des IAS en ES et en EHPAD (annexe 1 tableau ; annexe 2 tableau 5)**

- **Communs:**
  - port de dispositifs invasifs, l'existence d'une intervention chirurgicale et l'âge.
  - Port de cathéter vasculaire : facteur plus important en EHPAD (28.6%) qu'en ES 9.8%). Hypothèse : les personnes porteuses de cathéters en EHPAD sont fragilisées, ce qui n'est pas toujours le cas en ES.
- **Divergences :**
  - En ES, facteurs de risque prioritaires : gravité de la maladie ;
  - En EHPAD, les facteurs mis en évidence sont liés à la dépendance des résidents (mobilité réduite et escarres, incontinence, désorientation).

### **2.1.3 Les microorganismes responsables**

#### **Exploitation documentaire : (annexe 1, tableau 3; annexe 2, tableaux 7 et 8)**

- Entérobactéries.
- Cocci gram+ avec le Staphylococcus aureus
- Bacilles gram- avec le Pseudomonas aeruginosa.

#### **Analyse : Comparer la nature des agents responsables des infections en ES et en EHPAD**

- Agents responsables identiques en ES et en EHPAD
- La part relative des entérobactéries responsables des IAS est supérieure en EHPAD.

Hypothèse : prévalence de l'incontinence fécale en EHPAD (Escherichia coli, le plus concerné, est une bactérie intestinale).

### 2.1.4 Sites infectieux

**Exploitation documentaire : (annexe 1, tableau 2 ; annexe 2, tableau 6)**

Sites infectieux	Part relative (%)	
	En ES	En EHPAD
infections urinaires	<b>29.9</b>	<b>29.8</b>
Infections respiratoires (pneumonies et autres)	<b>22.8</b>	<b>22.5</b>
Infections du site opératoire	13.5	NR
Bactériémies/septicémies	10.1	1.6
<b>Infections de la peau et des tissus mous</b>	6.7	<b>31</b>
Infections ORL	2.8	4.3 (dont bucco-dentaires 3.1%)
Infections ophtalmologiques	0.5	6.6

**Analyse : Analyser la spécificité des sites infectieux des IAS en EHPAD**

- **Site le plus fréquent en EHPAD : infections de la peau et des tissus mous ;** cause : fragilité cutanée, baisse de l'immunité, diabète fréquent, baisse de mobilité et risque d'escarre.
- Part importante des infections urinaires et respiratoires.
- Part bien inférieure mais non négligeable : infections ORL (bucco-dentaires) et infections ophtalmologiques. Causes probables : fragilité physiologique, soins d'hygiène de la sphère ORL et des yeux trop peu développés ou pas adaptés...

## 2.2 PREVENIR LES IAS AU-DELA DU CONTEXTE HOSPITALIER

Globalement :

- Nous sommes tous concernés par le risque d'IAS.
- **Augmentation des soins hospitaliers en ambulatoires.**
- Nous pouvons contracter une IAS à n'importe quelle étape de notre parcours de soins.
- Conséquences lourdes tant sur le plan individuel, sociétal (santé publique), qu'environnemental

Au niveau des EHPAD :

- **Prévalence des IAS comparable en ES et en EHPAD malgré le facteur « soins médicaux » encore bien inférieur en EHPAD.**
- Ce facteur est nettement compensé par ceux liés à la vulnérabilité des personnes âgées résidant en EHPAD.
- De plus, il faut envisager que les actes de soins médicaux en EHPAD vont nécessairement se développer pour répondre aux besoins des résidents de plus en plus âgés, poly pathologiques et dépendants.

## 2.3 LA SUSCEPTIBILITE DE LA PERSONNE ÂGÉE VIVANT EN EPHAD FACE AUX IAS.

### 2.3.1 Facteurs de risques

#### ➤ Facteurs physiologiques

On trouve chez les personnes âgées des caractéristiques liées au vieillissement physiologique qui les fragilisent face au risque infectieux.

- Baisse des défenses immunitaires
- Diminution de l'acidité gastrique

- Baisse des sécrétions muqueuses
- Baisse de la motilité intestinale
- Fragilité cutanée

➤ **Facteurs liés aux pathologies**

Les pathologies bien souvent associées au vieillissement chez les personnes âgées dépendantes ne font que renforcer le risque infectieux:

- Poly pathologies : cancer, diabète, pathologies vasculaires, insuffisance cardiaque, insuffisance respiratoire, pathologies prostatiques, maladies neurologiques, troubles de la déglutition...
- Complications de décubitus : escarres, encombrement bronchique, stase vésicale.
- Dénutrition + déshydratation
- Troubles sphinctériens : rétention et incontinence
- Troubles comportementaux
- Troubles cognitifs/démentiels et associés.

➤ **Facteurs liés aux thérapeutiques**

- Médication : risque accru avec antibiotiques (modification de la flore digestive), corticothérapie (baisse de l'immunité), psychotropes (risques d'inhalation), anti cholinergiques (rétention urinaire)
- Dispositifs médicaux : sonde urinaire, aérosolthérapie, oxygénothérapie, sonde gastrique, cathéter veineux périphérique ou sous cutané... (portes d'entrée aux MO)
- Prothèses et matériel étranger (possibilité de greffe des MO)...

➤ **Facteurs liés à la dépendance**

Augmentation du risque de contamination manu-portée lié à la nécessité d'être assisté ou suppléé pour ses soins corporels.

➤ **Facteurs psychologiques**

Les capacités d'adaptation de l'individu âgé ou d'anticipation au stress et /ou aux changements de l'environnement sont réduites et amoindrissent ses capacités à se protéger du risque infectieux lié à l'environnement (lavage des mains insuffisant, contacts à risque, adaptation des mesures d'hygiène personnelle insuffisante...).

➤ **Facteurs liés à la structure, « l'EHPAD comme lieu de vie »**

La vie en collectivité favorise les contaminations de part la promiscuité avec d'autres résidents.

Le ratio personnels soignants / résidents reste encore parfois trop faible.

Une politique de prévention et de maîtrise du risque infectieux bien plus récente qu'en ES (moins sensibilisation/formation des professionnels, insuffisance d'équipes d'hygiène opérationnelles...)

### **2.3.2 Complications possibles des IAS**

Lorsque l'IAS survient chez le sujet âgé dépendant, ce dernier est exposé à des décompensations systémiques qui ne font que renforcer sa fragilité tant physique que psychologique. C'est un véritable cercle vicieux...

On retrouve :

- Décompensation des pathologies chroniques
- Hospitalisations
- Complications de décubitus
- Perte d'autonomie
- Risque de syndrome de glissement, de dépression

**Q 3**

### **3.1 LES DIFFICULTES DE MISE EN ŒUVRE DU PROPIAS**

➤ **Justifier l'intérêt du Propias :**

Améliorer les prises en charge des personnes âgées dépendantes lors de leurs transferts nombreux et de plus en plus fréquents de l'EHPAD vers les services d'urgences (SU) et les soins de ville

➤ **Repérer l'axe du Propias difficile à mettre en œuvre en EHPAD**

Axe 1 : Développer la prévention des IAS tout au long du parcours de santé, en impliquant les patients et les résidents

➤ **Repérer le public de PAD difficile à appréhender :** PAD souffrant de démence

➤ **Identifier le niveau de risque en EHPAD :**

Risque moyen (annexe 4)

➤ **Analyser les difficultés en fonction des spécificités des EHPAD**

- Liées au public : difficulté de communication avec les PAD démentes
- Liées au lieu de vie :
  - Personnaliser les chambres : difficulté de contrôler chaque objet, facteur de risque, pénétrant dans cet espace de vie personnel
  - espaces communs : la proximité des personnes favorise la transmission des germes, la difficulté à concilier mesures strictes d'hygiène et souplesse d'organisation de la vie quotidienne
- Liées au maintien du lien social :
  - A l'intérieur : personnel d'animation peu formé
  - A l'extérieur : liberté de sortie favorisant les infections provenant de l'extérieur et diminuant l'efficacité de la prévention
- Liées aux Intervenants extérieurs nombreux (médecins libéraux, kinésithérapeutes, coiffeuses, bénévoles...)  
Compétences et connaissances différentes selon les professionnels d'où des difficultés de communication
- Liées à la spécificité du personnel : majoritairement féminin attaché à certaines habitudes : french manucure, piercing ou port de bijoux lorsqu'il est en poste. Il devient alors plus « facteur de risque » qu'« acteur de prévention ».

### **3.2 LES MESURES DE PRÉVENTION**

➤ **Prévention primaire :**

- **Former le personnel en fonction de son niveau d'intervention**
- Respecter les protocoles, signaler les dysfonctionnements / matériel, produits... et les IAS comme événements indésirables.
- DARI : démarche d'auto évaluation
- **Eduquer à la santé :**

- le résident et les visiteurs sur hygiène des mains.
- Le résident sur l'hygiène corporelle et vestimentaire..
- Etre à jour dans ses vaccinations obligatoires en EMS (DTP, hépatite B), et se faire vacciner contre la grippe.
- Maintien d'un état nutritionnel, hydratation, état cutané....
- Adopter des précautions standards : hygiène des mains; le port des gants à usage unique pour les liquides biologiques à bon escient, gestion du linge,

➤ **Prévention secondaire :**

- Surveillance clinique efficace pour dépister précocement les premiers signes d'infection : fièvre, toux, douleur, modification de la peau (rougeur, chaleur, gonflement), démangeaisons, urines troubles....
- Transmissions précises, claires et efficaces pour permettre une prise en charge médicale rapide du résident. : renforcement de la surveillance clinique, état nutritionnel, hydratation...
- Traitement rapide, réflexion possible sur la prescription de précautions complémentaires (durée, lieu...) : éviter la transmission de l'agent responsable au sein de l'EHPAD, et au-delà (alerte ARS selon agent responsable)

➤ **Prévention tertiaire :**

- Mettre en place des soins et des surveillances adaptés pour : réduire les complications, maintenir l'autonomie, maintenir la qualité de vie, lutter contre la douleur
- Connaître et suivre le plan interne de maîtrise des épidémies (gastroentérites, IRA, BMR)

**Mesures de soins préventifs à adopter en fonction des facteurs de risque d'IAS du résident.**

- Repérage des pathologies et traitements augmentant le risque infectieux.
- Suivi des vaccinations et sensibilisation
- Surveillance de l'état nutritionnel et adaptation des régimes et textures
- Surveillance de l'hydratation et apports liquidiens adaptés en quantité et en qualité (texture, arôme...)
- Surveillance de l'état cutané, évaluation du risque d'escarres, mesure préventives),
- prévention et /ou gestion de l'incontinence)
- Surveillance de l'état bucco-dentaire et hygiène rigoureuse (on évite ainsi la douleur, la dénutrition, les fausses routes...)
- Limiter les actes invasifs (perf sous cutanée, sonde urinaire...)

**Mesures visant à faire participer tous les acteurs dans la politique de lutte contre les IAS.**

- Impulser la création d'un groupe de travail comprenant résidents, personnels, visiteurs, professionnels extérieurs.  
But : informer, former, collaborer autour des précautions standards.
- Associer ces acteurs à la réflexion sur la mise en œuvre concrète de ces précautions.
- Réflexion pluridisciplinaire par rapport à l'isolement d'un résident : en termes de localisation, de durée...
- Le rapport bénéfices/risques pour le résident et l'entourage doit toujours être évalué.

## **2. CONSTATS ET COMMENTAIRES**

### **2.1. Les attentes**

**Sur le fond :**

- De réelles connaissances scientifiques et techniques

- Une utilisation pertinente de l'ensemble des annexes
- Une analyse approfondie à partir des annexes ET des connaissances personnelles.
- Une analyse restant centrée sur la problématique annoncée dans le sujet.
- Des réponses structurées et hiérarchisées

#### Sur la forme :

- Une composition structurée avec une introduction présentant la problématique et le plan, des liens entre les différentes parties et une conclusion
- Une composition construite selon le plan du sujet et le plan annoncé dans l'introduction.
- Des références aux annexes
- Des schémas titrés, annotés, légendés, commentés et adaptés au contexte

### **2.2. Les constats**

Le jury a apprécié :

- Un plan annoncé ET suivi
- Des enchaînements cohérents
- L'exploitation de différentes annexes pour un même axe de développement
- L'utilisation des annexes en lien avec les connaissances
- Une présentation aérée des copies avec des parties bien identifiées
- L'explication des notions développées (infection, inflammation, IAS, prévalence, EHPAD, niveaux de prévention....)
- La référence à une culture professionnelle
- Les liens entre les difficultés de la mise en œuvre du PROPIAS et les spécificités des EHPAD.
- Une approche préventive centrée sur les résidents et les intervenants
- Une conclusion ne se limitant pas à une synthèse du devoir (une perspective, une nouvelle problématique...)

Le jury a regretté :

#### Sur le fond

- Une absence de connaissances scientifiques sur le processus infectieux et inflammatoire
- Un manque de connaissances scientifiques sur les caractéristiques de la personne âgée dépendante
- Une méconnaissance de la **spécificité** des EHPAD
- Un manque de maîtrise du vocabulaire scientifique et technique
- Un manque d'exploitation des annexes et des données statistiques
- Une mauvaise exploitation des annexes
- Un manque d'argumentation
- Des annexes simplement recopiées, sans exploitation ni analyse
- La présence de jugement de valeurs, d'idées reçues
- Des développements hors sujet (réaction allergique, immunité spécifique, maladies infantiles, industrie agroalimentaire, les infections nosocomiales, ..)
- Des compositions inachevées témoignant d'une mauvaise gestion du temps.
- La difficulté à distinguer infection nosocomiale et infection associée aux soins,

#### Sur la forme

- Une absence de schémas scientifiques
- Une présence de schémas simplistes et peu rigoureux
- De nombreuses répétitions
- La présence de langage familier
- Une écriture peu lisible

- La présence de ratures
- La présence d'erreurs de syntaxe et d'orthographe
- La présence d'abréviations et de sigles sans leur signification
- La présence d'éléments donnant des informations sur l'origine professionnelle du candidat

### **3. CONSEILS AUX CANDIDATS**

Il est conseillé aux candidats :

- de prendre connaissance des programmes requis pour les épreuves du concours ;
- d'actualiser leurs connaissances, d'un niveau universitaire, spécifiques à la filière et se référant au programme du concours PLP STMS
- de lire les rapports de jury des années précédentes ;
- de s'entraîner à l'analyse et à la synthèse d'un dossier documentaire en un temps limité

Tout ou partie du développement doit pouvoir être réinvestie dans le cadre de la conception d'une séquence de cours sur cette thématique. La dimension « pédagogique » de la copie doit être perceptible.

### **4. RÉSULTATS**

#### **Candidats au CAPLP Public**

Moyenne générale des présents (282 candidats) : 6,18 /20

Moyenne générale des admissibles (149 candidats) : 8,14 /20

Note la plus haute : 18,43 /20

Note la plus basse : 01,5 /20

#### **Candidats au CAPLP Privé**

Moyenne générale des présents (57 candidats) : 6,16 /20

Moyenne générale des admissibles (27 candidats) : 8,25 /20

Note la plus haute : 13,93 /20

Note la plus basse : 1,9 /20



## ÉCRIT 2 - Seconde épreuve d'admissibilité

Durée : 5 heures – coefficient : 1

L'épreuve a pour objectif de vérifier, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique, **à conduire une analyse critique** de solutions et de documents technologiques, **à proposer des démarches** pédagogiques en lien avec un cahier des charge donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, sociétaux, économiques, éthiques et écologiques.

A travers cette épreuve le jury évalue les compétences suivantes :

- exploiter et synthétiser un ensemble de documents
- réaliser l'analyse critique de solutions et de documents technologiques ;
- argumenter et mobiliser des connaissances
- proposer une démarche pédagogique en lien avec le cahier des charges
- rédiger et structurer la composition
- utiliser un vocabulaire scientifique et technique

### Sujet

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du Ministère : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) Ils sont accessibles depuis la page « SIAC2 »

Le sujet traitait de **la problématique de la situation de la pauvreté et de l'exclusion sociale en France.**

A partir du dossier documentaire fourni, les candidats devaient présenter la situation en France en cernant les enjeux et les limites des dispositifs et moyens mis en place. Dans une seconde partie ils devaient proposer des démarches pédagogiques s'inscrivant dans le référentiel du baccalauréat professionnel « Services de Proximité et Vie Locale ». Des extraits du référentiel de baccalauréat professionnel SPVL permettaient aux candidats de sélectionner les compétences et savoirs associés, d'élaborer un contexte et une situation professionnelle pour proposer des démarches pédagogiques s'inscrivant dans cette formation.

### 1. ATTENTES

Rappel des compétences évaluées :

- C.1. exploiter et synthétiser un ensemble de documents
- C.2. réaliser une analyse critique de solutions et de documents technologiques
- C.3 argumenter et mobiliser des connaissances
- C.4 proposer une démarche pédagogique en lien avec le cahier des charges
- C.5 rédiger et structurer la composition
- C.6 utiliser un vocabulaire scientifique et technique

Questions	Eléments de correction	Identification de la compétence évaluée
Question N° 1 : Présenter la situation de la pauvreté et de l'exclusion en France en cernant les enjeux et les limites des dispositifs et moyens mis en place.	<i>Annonce d'une problématique</i>	C1
	<i>Présentation de la situation de la pauvreté et de l'exclusion sociale en France</i> - Variété des situations de pauvreté et d'exclusion - Constats quantitatifs et qualitatifs	C1 – C2 – C3
	<i>Analyse, argumentation, mobilisation de connaissances</i> - Enjeux et limites - Définition des notions (précarité, pauvreté, pauvreté monétaire et pauvreté en conditions de vie...) - Facteurs de précarisation - Publics en situation de pauvreté et d'exclusion - Conséquences de la précarité et de la pauvreté - Dispositifs de lutte contre l'exclusion (acteurs, orientations des politiques d'action sociale, financement, moyens) - Initiatives locales <small>(Ces éléments sont attendus sur l'ensemble de la copie sans impératif d'ordre chronologique)</small>	C2 – C3
	Question n° 2 : Proposer des démarches pédagogiques dans une perspective d'enseignement en baccalauréat professionnel SPVL permettant de développer chez les élèves des compétences figurant dans les extraits du référentiel fournis.	<i>Rappel de la finalité du baccalauréat professionnel « Services de Proximité et Vie Locale », champs d'activité, compétences attendues, matières enseignées, poursuite d'études...</i>
	<i>Une sélection des compétences, de savoirs associés, choix ou identification d'un contexte, situation réelle ou simulée</i>	C4
	<i>La formalisation des démarches pédagogiques : objectifs, moyens (séquence, séance, supports pédagogiques), notion d'évaluation</i>	C4
	<i>La justification</i>	C4
	<i>Réalisme et cohérence de la proposition</i>	C4
	<i>Structuration : introduction, développement, conclusion</i>	C5
Forme	<i>Expression écrite : syntaxe, orthographe et vocabulaire</i>	C5
	<i>Rigueur du vocabulaire scientifique et technique sur l'ensemble de la copie</i>	C6

Sur le fond : Le jury attendait :

- la présentation de la situation de la pauvreté et de l'exclusion en France : variété des situations, constats quantitatifs et qualitatifs en référence aux annexes,
- l'annonce d'une problématique,
- l'analyse critique et argumentée des dispositifs et moyens mis en place : enjeux et limites,
- la mobilisation de connaissances,
- la proposition d'une synthèse,

- la finalité du baccalauréat professionnel SPVL, les compétences attendues, les fonctions et lieux d'exercice, champs d'activité, matières enseignées, poursuite d'études...
- la sélection des compétences, de savoirs associés, le choix et l'identification d'un contexte, d'une situation réelle ou simulée,
- la formalisation complète des démarches pédagogiques (au moins deux démarches attendues), la notion d'évaluation,
- le réalisme et la cohérence de la proposition,
- une justification.
- la présence d'une introduction, d'un développement, d'une conclusion, de transitions,
- une expression écrite, une syntaxe et un vocabulaire corrects,
- une rigueur sur l'ensemble de la copie.

### Sur la forme :

- une composition structurée, rédigée, associant clairement les éléments de réponse avec les liens lisibles entre les deux parties :
  - o une introduction générale présentant la problématique et l'annonce du plan
  - o un développement de chaque partie qui suit le plan annoncé avec des transitions pertinentes, les deux parties étant traitées de façon équilibrée,
  - o une conclusion générale proposant un bilan du sujet permettant d'apprécier les connaissances sur le sujet.
- une composition aérée, présentée sous forme de devoir de synthèse pour la partie 1,
- une composition rédigée avec soin :
  - o Sans rature ni surcharge
  - o Avec une écriture lisible
  - o Sans erreur d'orthographe ni de syntaxe
- l'utilisation d'abréviations, sans explication de leur signification, est à bannir,
- toute citation des annexes doit être identifiée et indiquée entre guillemets.

## **2. CONSTATS**

Le jury a apprécié :

- des compositions structurées associant une introduction présentant la problématique, différentes parties bien repérables et une conclusion,
- des données exploitées, analysées et argumentées,
- une présentation des connaissances du candidat au niveau du programme du concours,
- la présentation de la finalité du baccalauréat professionnel SPVL,
- une transition pertinente entre l'analyse de la première partie et la partie pédagogique,
- des démarches pédagogiques pertinentes et réalistes situées dans la progression du baccalauréat professionnel SPVL, prenant appui sur les extraits de référentiel et en lien avec le sujet,
  - o avec une identification des compétences, des savoirs associés,
  - o des indicateurs d'évaluation et limites de connaissances,
  - o des modalités d'évaluation
- une maîtrise du vocabulaire pédagogique pour la formalisation de ces démarches,
- une formalisation concrète et construite de la démarche pédagogique,
- la présence de contexte(s) et de situation(s) professionnelle(s),
- des outils et activités adaptés aux élèves, réalistes et variés,
- des justifications pertinentes.
- 

Le jury a regretté :

- l'insuffisance d'exploitation des annexes, les paraphrases et le manque d'analyse de celles-ci,
- le manque de connaissances personnelles,
- un manque d'analyse et d'argumentation, de synthèse,
- des hors sujets,
- des appréciations d'ordre personnel, des jugements de valeur,
- la méconnaissance des finalités du baccalauréat professionnel SPVL,
- la difficulté, pour certains candidats, à s'approprier le cahier des charges du sujet précisant les compétences et savoirs associés pouvant faire l'objet d'une démarche pédagogique,
- des démarches pédagogiques non adaptées au baccalauréat professionnel SPVL, incohérentes et/ou manquant de réalisme, avec pas ou peu de lien avec le sujet
- une méconnaissance du vocabulaire pédagogique,
- des indications d'ordre personnel (professionnelles, géographiques) susceptibles d'informer sur l'origine du candidat,
- le manque de structuration de la composition ainsi qu'une absence de transition entre les deux parties de l'épreuve,
- le manque de maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe,
- le manque de soin et de lisibilité de certaines copies.

### 3. PRÉCONISATIONS

Elles ont pour but de vous aider dans la préparation au concours et concernent plusieurs registres :

- la maîtrise des connaissances et des compétences disciplinaires : les candidats doivent impérativement **maîtriser les connaissances** et les actualiser au regard des **exigences** du programme du **concours**,
- la connaissance de champ d'intervention et des enseignements : de même ils doivent connaître les enseignements relevant du **champ d'intervention** du PLP Sciences et Techniques Médico-Sociales, s'approprier les référentiels de certification et les **finalités des diplômes** de niveaux 4 et 5 du secteur STMS,
- l'immersion dans le futur métier : il est conseillé aux candidats de faire une **immersion en lycée professionnel**, qui peut prendre différentes formes : observation de cours, entretiens avec les équipes enseignantes, et/ou dans les **milieux professionnels** en lien avec les filières du secteur STMS,
- la maîtrise didactique et pédagogique.

Concernant la première partie, le candidat doit définir les notions clés relatives au thème développé, utiliser un vocabulaire spécifique, technique, précis et adapté en sciences médico-sociales lors de l'exploitation du dossier documentaire. L'utilisation des annexes doit être judicieuse et servir à étayer l'analyse critique en argumentant les propos à partir des données repérées dans ces supports et complétées par des connaissances.

Les deux parties sont à traiter avec la même rigueur.

Le candidat doit gérer son temps, pour cela le jury préconise une première lecture du sujet et de l'ensemble des documents afin d'estimer le temps nécessaire au traitement de chaque partie et de s'octroyer du temps en fin de composition pour la relecture du travail réalisé.

#### **4. RÉSULTATS**

##### **Candidats au CAPLP Public**

Moyenne générale des présents (273 candidats) : 7,64 / 20

Moyenne générale des admissibles (149 candidats) : 10,03 / 20

Note la plus haute : 18,80 / 20

Note la plus basse : 1,80 / 20

##### **Candidats au CAPLP Privé**

Moyenne générale des présents (51 candidats) : 7,51 / 20

Moyenne générale des admissibles (27 candidats) : 10,09 / 20

Note la plus haute : 17,50 / 20

Note la plus basse : 1,70 / 20

## ÉPREUVES D'ADMISSION

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire ou du domaine professionnel du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires ou domaines professionnels.

### 1<sup>ère</sup> ÉPREUVE D'ADMISSION : mise en situation professionnelle Durée : 5 heures Coefficient 2

#### Exemples de sujets

#### Sujet n°7

Présenter une séquence de formation conçue et organisée pour un groupe de 15 élèves en classe de première, baccalauréat professionnel spécialité accompagnement soins services à la personne, option B en structure.

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence **C3.7: conduire des actions d'éducation à la santé.**

Vous traitez : **la conception ou la participation à l'élaboration de supports ou d'outils pédagogiques dans le cadre d'une action ou d'un projet à destination d'un public adolescent.**

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

**Préparation : 4 heures**

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux.
- remettre en état l'environnement de travail

Dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition
- préparer l'exposé

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

**Epreuve : 1 heure**

**Exposé devant les membres du jury : 30 minutes**

**Entretien avec les membres du jury : 30 minutes**

**Attention ce sujet comporte 12 pages : vérifier que le sujet est complet.**

Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

**Matériels :**

- Crayons de couleur
- Crayon de papier
- Feutres
- Feutres tableau blanc
- Feuilles A4 Blanches
- Feuilles Canson de couleurs différentes
- Papier affiche
- Carton plume format A3
- Rouleau de papier Kraft
- Paire de ciseaux
- Colle liquide et bâton
- Plaquettes d'information sur différents thèmes d'éducation à la santé
- Préservatifs masculin et féminin
- Ethylotests
- Lunettes simulation alcoolémie et document d'utilisation
- Trousseau de clé
- Plots
- Ardoise velleda
- Balles de tennis
- Jeu : Le sida : 33 cartes pour en parler

**Produits :**

- Savon doux liquide
- Détergent-désinfectant

**Equipements :**

- Poste de lavage des mains
- Nappe de protection
- Poubelle et sac poubelle

**Dossier technique:**

- **Document 1** : Questions à se poser lors de l'élaboration d'un projet en éducation à la santé. Source : Inspiré de <http://episante-bourgogne.org/>
- **Document 2** : Définition de l'éducation à la santé. Source : [www.inpes.sante.fr](http://www.inpes.sante.fr)
- **Document 3** : La santé des jeunes au cœur des enjeux stratégiques de santé publique. Source : [inpes.sante.fr](http://inpes.sante.fr)
- **Document 4** : Les supports d'animation et d'apprentissage en éducation à la santé.

- **Document 5** : La production et la mise à disposition d'outils d'intervention en éducation pour la santé. Source : <http://www.inpes.sante.fr/professionnels-education/outils-intervention-education-sante.asp>

Le référentiel du baccalauréat professionnel spécialité accompagnement soins services à la personne, option B en structure, est mis à disposition.

#### Sujet n°4

Présenter une séquence de formation conçue et organisée pour un groupe de 12 élèves en classe de Mention Complémentaire Aide à Domicile.

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence **C.45 : assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort, l'aide aux activités motrices et aux déplacements.**

Vous traitez : **l'installation dans un lit, dans un siège, l'aide à l'habillage, au déshabillage, à la prise des repas.**

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

**Préparation : 4 heures**

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux.
- remettre en état l'environnement de travail

Dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition
- préparer l'exposé

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

**Epreuve : 1 heure**

**Exposé devant les membres du jury : 30 minutes**

**Entretien avec les membres du jury : 30 minutes**

**Attention ce sujet comporte 13 pages : vérifier que le sujet est complet.**

Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

**Matériels :**

- Enfile-bas



- Enfile-chaussette
- Enfile-boutons
- Crochet d'habillage et chausse-pied EZ
- Multi-support de couvert
- Manche simple de couvert
- Manche alourdi de couvert
- Couverts courbés : fourchettes
- Couverts courbés : couteaux
- Couverts courbés : cuillères
- Ustensiles : fourchettes
- Ustensiles : couteaux
- Ustensiles : cuillères
- Assiettes
- Gobelets 2 anses
- Disque de transfert
- Drap de transfert
- Planche de transfert
- Ceinture de transfert
- Canne de marche
- Déambulateur
- Vêtements portant des boutons
- Chaussettes
- Chaussettes ou bas de contention
- Mannequins adultes

**Produits :**

- Savon antiseptique
- Gel Hydro-alcoolique
- Essuie-mains à usage unique

**Equipements :**

- Poste de travail avec point d'eau
- Lit médicalisé
- Fauteuil de confort
- Table ou table de lit

**Dossier technique:**

**Document 1 :** L'aide à domicile

Extrait du « Guide du soutien à domicile en Dordogne »

**Document 2 :** Fiche repère n°13

Extrait du « Guide du soutien à domicile en Dordogne »

**Document 3 :** La charte des droits et libertés de la personne en situation de handicap ou de dépendance Fondation Nationale de Gérontologie de Paris

**Document 4 :** La maladie de Parkinson Extrait :

<http://www.ameli-sante.fr/maladie-de-parkinson/quest-ce-que-la-maladie-de-parkinson.html>

**Document 5 :** Polyarthrite rhumatoïde

<http://www.ucb-canada.ca/fr/Patients/Domaines>

**Document 6** : Accident Vasculaire cérébral (AVC)

[http://www.phac-aspc.gc.ca/cd-mc/cvd-mcv/stroke-accident\\_vasculaire\\_cerebral/effets-effets-fra.php](http://www.phac-aspc.gc.ca/cd-mc/cvd-mcv/stroke-accident_vasculaire_cerebral/effets-effets-fra.php)

**Document 7** : Aides techniques pour l'habillement et les repas

<http://www.strokengine.ca/fr/patient-info/aides-techniques-information-pour-le-patient/>

**Document 8** : Extraits de : « Des aides techniques pour vous faciliter le quotidien »  
CLIC Pays de Gex

Le référentiel MCAD est mis à disposition.

## Sujet n° 2

Présenter une séquence de formation conçue et organisée pour un groupe de 15 élèves en classe de première baccalauréat professionnel spécialité Services de Proximité et Vie Locale, secteur d'activités A2 : activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté.

La séquence s'inscrit dans le développement de la **compétence C4.2 : Animer des activités associatives ou des lieux de vie sociale.**

Vous traitez : **l'animation d'activités ludiques et/ou éducatives auprès d'enfants allophones\***.

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures.

**Préparation** : 4 heures

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- Prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- Conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques : une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux, remettre en état l'environnement de travail.
- Dans la salle informatique : concevoir et organiser une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition.
- Préparer l'exposé.

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

**Epreuve** : 1 heure

**Exposé devant les membres du jury : 30 minutes**

**Entretien avec les membres du jury : 30 minutes.**

**Attention ce sujet comporte 13 pages : vérifier que le sujet est complet.**

\* allophone : ayant une langue maternelle distincte de celle du pays où la personne se trouve.

(encyclopédie universalis)

## Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

### Matériel :

- Livres d'histoires et contes pour enfants
- Imagiers thématiques
- Jeux de société (petits chevaux, jeux des paires, jeux des 7 familles, memory...)
- Jeux de lettres
- Jeux de coopération
- Papier blanc format A4
- Papier de différentes couleurs format A4
- Crayons de couleur
- Règles
- Paire de ciseaux
- Colle
- Feutres
- Gommettes
- Jetons, bâchettes, cubes de couleurs différentes
- Nappe de protection
- Manuel scolaire : Saison 1 (niveau A1-A2) Editions Didier

### Produits :

- Savon liquide
- Essuie mains à usage unique

### Équipement :

- Table
- Poubelle et sacs poubelle
- Point d'eau

### Dossier technique :

**Document 1 :** Les facilitateurs de langage Extrait du plan d'action de la ville d'Angers  
[www.angers.fr](http://www.angers.fr)

**Document 2 :** Les étapes de la démarche de projet

**Document 3 :** Maitriser la langue française : Groupe de travail « Maitriser la langue française pour réussir à l'école » / Circonscription Bobigny 1, Michelle Dufresnoy CASNAV, Christine Mordrelle, enseignante RASED, Jacqueline Saint Julien, CPC Sous la direction de Mme Koch IEN de la circonscription de Bobigny

**Document 4 :** La maison d'après Google image

**Document 5 :** Le corps humain d'après Google image

**Document 6 :** L'animateur socioculturel, d'après fiche ONISEP

**Le référentiel du baccalauréat professionnel spécialité « Services de Proximité et Vie Locale » est mis à disposition du candidat**

## Sujet n°5

Présenter une séquence de formation conçue et organisée pour un groupe de 15 élèves en classe de première année de formation Certificat d'Aptitude Professionnelle Petite enfance.

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence **C.3.5 Assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort de l'enfant**

Vous traitez : **les soins d'hygiène corporelle en structure collective.**

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

**Préparation : 4 heures**

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux.
- remettre en état l'environnement de travail

Dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition
- préparer l'exposé

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

**Epreuve : 1 heure**

**Exposé devant les membres du jury : 30 minutes**

**Entretien avec les membres du jury : 30 minutes**

**Attention ce sujet comporte 12 pages : vérifier que le sujet est complet.**

Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

**Matériels :**

- poupon enfant
- gants de toilette
- serviettes de toilette
- ciseaux de puériculture
- vêtements enfants
- sous-vêtements enfants
- lavette microfibre
- plateau rectangulaire
- haricot

- matelas à langer
- mouche-bébé
- jouets premier âge (hochet....)
- livres sensoriels
- cuvette

**Produits :**

- change jetable
- gel hydro-alcoolique
- savon antiseptique
- savon doux liquide
- crème lavante BB Biafine
- lait de toilette Mustela
- liniment Gifrer
- sérum physiologique
- eau nettoyante
- lingettes nettoyantes
- crème protectrice pour le change
- coton tiges
- compresses non stériles
- compresses stériles
- coton
- papier à usage unique
- détergent-désinfectant

**Equipements :**

- poubelle à pédale
- poste de lavage des mains
- panier de linge
- poste de change

**Dossier technique :**

- **Document 1** : Extrait du projet pédagogique de la crèche « Les doudous sous l'olivier »  
[www.doudousouslolivier.fr](http://www.doudousouslolivier.fr)
- **Document 2** : La toilette du visage de bébé  
[www.parents.fr](http://www.parents.fr)
- **Document 3** : Le lavage des mains de l'enfant  
[www.deborahcacciola.com/bebe/22,hygiene-quotidien.html](http://www.deborahcacciola.com/bebe/22,hygiene-quotidien.html)
- **Document 4** : Les produits d'hygiène corporelle  
[www.mustela.fr](http://www.mustela.fr), [www.nivea.fr](http://www.nivea.fr)
- **Document 5** : *Animer les changements de couche*  
[www.educatout.com](http://www.educatout.com)
- **Document 6** : L'organisation du poste de travail pour la toilette de l'enfant  
CYREX, catalogue pour professionnels petite enfance et santé

Le référentiel du CAP Petite enfance est mis à disposition.

## Sujet n°6

Présenter une séquence de formation conçue et organisée pour un groupe de 15 élèves en classe de première baccalauréat professionnel spécialité « Accompagnement soins et services à la personne » option B en structure.

La séquence s'inscrit dans le développement de la compétence **C2.3 : Participer au contrôle et à la gestion de la qualité.**

Vous traitez : **la participation à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels.**

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

**Préparation : 4 heures**

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux.
- remettre en état l'environnement de travail

Dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition
- préparer l'exposé

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

**Epreuve : 1 heure**

**Exposé devant les membres du jury : 30 minutes**

**Entretien avec les membres du jury : 30 minutes**

**Attention ce sujet comporte 12 pages : vérifier que le sujet est complet.**

Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

**Matériels :**

- mannequin articulé de démonstration « bébert » (INRS : institut national de recherche et de sécurité)
- drap de transfert
- disque de transfert
- planche de transfert
- ceinture de transfert
- carton grand format
- essuie mains jetables
- seau lesté
- fiche test « principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort »
  - ✓ seau avec corde
  - ✓ manche à balai

✓ caisse en bois ou en plastique avec poignées

**Produits :**

-savon doux liquide

**Equipements :**

-lit médicalisé adulte et son environnement.  
-plan de travail

**Support vidéo :**

-vidéo INRS Prévention des risques liés à l'activité physique. Partie 1UNIQUEMENT : les grands principes (3 mn11)

**Dossier technique:**

- **Document 1** : Prévention des risques physiques chez les soignants. Revue Soins aides soignantes, mars/avril 2014
- **Document 2** : En entreprise : un foyer d'accueil médicalisé qui soigne sa prévention. Travail sécurité N°761, mai 2015.
- **Document 3** : Exemple de produits d'aides techniques proposées par PRAXIS médical technologies.
- **Document 4** : Fiche technique du mannequin articulé de démonstration « Bebert ».
- **Document 5** : Extraits de fiches pratiques du recueil de bonnes pratiques pour bien choisir et utiliser les équipements de manutention de patients.
- **Document 6** : Exemple de manutention de charge inerte : le seau.
- **Document 7**: L'homme et le poste de travail : exemple de principes d'aménagement dimensionnel des postes de travail (document inspiré du classeur moniteur PRAP de l'INRS).

Le référentiel du Baccalauréat Accompagnement Soins et Services à la personne est mis à disposition.

**1- Présentation du sujet**

Le sujet précise :

- **le niveau de classe et le diplôme** : Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne, Baccalauréat Professionnel Services de Proximité et Vie Locale, Certificat d'aptitude professionnelle Petite Enfance, Mention Complémentaire d'Aide à domicile.

- une **compétence à développer chez les élèves, sélectionnée dans le référentiel du diplôme**

A partir de cette compétence, un objectif pédagogique imposé est présenté sous la forme **d'une thématique** permettant **la réalisation de travaux pratiques** autour :

- d'activités de soins d'hygiène et de confort auprès de l'enfant et de l'adulte
- d'activités relatives à la prévention et à la sécurité
- d'activités d'animation et de maintien de l'autonomie auprès de l'enfant et de l'adulte

Le sujet comprend **un dossier technique composé**:

- du référentiel ou extraits de référentiels visés par le sujet
- de tous documents susceptibles :
  - d'orienter le candidat dans sa réflexion et lui suggérer des manipulations, des investigations, des réalisations, des analyses à mettre en œuvre au cours de l'épreuve
  - d'être réinvestis dans la séquence de formation
- la liste des matériels, des produits et des équipements mis à disposition au sein du plateau technique.

## **2- Informations relatives aux investigations et analyses effectuées par le candidat pendant les travaux pratiques et appréciations des jurys**

### **2.1. Extrait de la note aux candidats**

- **Dans la salle de travaux pratiques**, pour une durée maximale d'une heure trente après le début de l'épreuve, le candidat :
  - prend connaissance du plateau technique en toute autonomie
  - conduit des investigations, réalise des manipulations et des analyses au cours de travaux pratiques
  - remet en état son environnement de travail

A propos des investigations, des manipulations et analyses à réaliser durant le temps imparti en salle de travaux pratiques :

La partie pratique de l'épreuve peut être conduite par le candidat de manière variée, elle ne présente pas de caractère figé.

L'environnement pluri-technique mis à sa disposition est assimilé à une situation de recherche, point de départ de sa réflexion, de la thématique à traiter, de la formulation d'hypothèses et de leur confrontation : c'est la démarche d'investigation.

Dans ce contexte, diverses actions sont possibles pendant cette phase pratique : démarche expérimentale, tâtonnement expérimental, analyse documentaire...

L'analyse des documents ne suffit pas, la manipulation et/ou la réalisation sont obligatoires au cours de l'épreuve pratique.

La liste des matières d'œuvre, la nature du plateau technique et le dossier technique délimitent le champ des possibles pour le candidat.

L'environnement pluri-technique a été pensé de manière à susciter l'intérêt et la curiosité du candidat, lui suggérer des choix de manipulations, d'expérimentations, de recherches, d'analyses...sans jamais les prescrire.

### **2.2. Exemples de démarches d'investigations possibles**

Le candidat conduit les investigations à sa convenance: il a la possibilité de réaliser tout ou partie des exemples de manipulations présentés ci-dessous. Cette liste n'est par ailleurs pas exhaustive.

N° Sujet	Démarche d'investigations possibles, recherches, expérimentations, tests, essais	Remarques
Sujet N°7	-Expérimenter le port des lunettes de simulation alcoolémie. -Comparer les différents supports d'information (brochure, dépliant, affiches, ...) -Comparer la nature des supports de prévention : les préservatifs, éthylotests...	-Respecter le public cible : adolescent. -sujet très guidant : « tutoriel » pour une action d'éducation à la santé -Au cours de la présentation de la séquence, le candidat ne doit pas



	- Concevoir l'ébauche d'un support de communication	s'enfermer dans la seule réalisation de support mais l'associer à une démarche plus globale d'action d'éducation à la santé (méthode d'élaboration de projet et démarche d'investigations)
Sujet N°4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Explorer, manipuler et tester les aides techniques mises à disposition.</li> <li>- Tester les différentes propositions : habillage, transfert, aide aux repas ;</li> <li>- Comparer les différentes aides aux repas.</li> <li>- Tester les différentes techniques de transfert avec le disque et le drap de transfert, la ceinture et la planche</li> <li>- Choisir l'équipement adapté pour chaque aide</li> </ul>	<p>On exclut une séquence traitant des soins d'hygiène.</p> <p>Conserver la dimension « domicile », en termes d'environnement et d'intervention des professionnels</p>
Sujet N°2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- tester livres les plus adaptés à l'apprentissage de la langue française ( histoires , apprentissage FLE)</li> <li>- tester les jeux de société permettant l'apprentissage de la langue française (lire, parler, compter)</li> <li>- Eventuellement, tester matériel d'animation pour la création d'objets, personnages en lien avec les livres d'histoires proposés</li> </ul>	<p>- La séquence doit se situer dans un projet (contexte proposé), par exemple auprès d'un animateur socio culturel</p> <p>Cibler un public d'enfants allophones et non pas analphabètes, préciser une tranche d'âge afin d'adapter les animations</p> <p>Proposer des activités permettant l'apprentissage du français en lien avec dans les besoins et activités de la vie courante</p> <p>On attend que le candidat réutilise les jeux proposés dans le cadre d'un projet adapté aux besoins des enfants</p> <p>On n'attend pas la « création » d'une activité ludique ou éducative : d'où une absence relative de matériel pour créer...</p>
Sujet N°5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en œuvre tout ou partie des soins d'hygiène corporelle (toilette du visage, des mains et change).</li> <li>-investiguer à partir des notices des différents produits d'hygiène corporelle</li> <li>Tests de ceux-ci,</li> <li>-tester la mise en place de matériels et produits sur un plan de travail</li> <li>-essayer différents jouets et livres qui permettent la sollicitation de l'enfant pendant le soin</li> </ul>	<p>- Sujet orienté sur la toilette partielle (visage, mains) ou le change du jeune enfant en structure collective.</p> <p>Pas de baignoire dans la liste du matériel mise à disposition du candidat donc la technique du bain est exclue</p> <p>Sujet qui ne suppose pas que le candidat traite de « apprendre à l'enfant à », qui fait l'objet d'une autre compétence.</p>
Sujet N°6	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Manipuler le mannequin articulé de démonstration « bébert »+tester les différentes postures du mannequin articulé.</li> <li>-tester les principes de sécurité physique et</li> </ul>	<p>-la compétence n'est pas traitée dans le cadre du domicile, le dossier technique ne prend pas en compte le professionnel au domicile.</p>

	<p>d'économie d'effort. (fiche test : à compléter pour apport de conclusions)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Essayer les différents ports de charges inertes: caisse à poignées, seau, carton sans poignées.</li> <li>- Manipuler les lits médicalisés, les aides techniques (disque de transfert, drap de glisse, planche de transfert).</li> <li>-Observer un plan de travail pour en déduire les principes d'ergonomie à appliquer.</li> </ul>	<p>-le contexte professionnel est orienté sur l'adulte en général ( PA/ PH...)</p> <p>-La compétence ne vise pas uniquement la maîtrise des techniques gestuelles (PRAP 2S) mais la prévention en vue de l'amélioration des conditions de travail (repérage des risques et dommages liés à l'activité physique, la proposition d'aménagement des postes et de l'espace de travail, l'identification des sources de risques psycho-sociaux).</p> <p>Il n'est pas attendu que le candidat se positionne comme un moniteur PRAP.</p>
--	---	---

### 2.3. Appréciations du jury

L'épreuve de mise en situation professionnelle consiste à placer le candidat en tant qu'enseignant préparant une séquence pédagogique. Les investigations permettent d'identifier les atouts, contraintes, avantages, inconvénients des ressources mises à disposition afin de se projeter dans la construction d'une situation d'enseignement.

#### Le jury attendait :

- L'exploration de l'environnement pluri technique mis à disposition : le candidat doit prendre connaissance du plateau technique et des éléments qui le composent ;
- l'utilisation limitée aux matériels, produits et équipements listés dans le sujet pour conduire leurs investigations ;
- l'expérimentation de plusieurs actions dans au moins deux champs d'investigation : par exemple dans le sujet n°4, le candidat pouvait tester les techniques relatives aux transferts en expérimentant sur le mannequin ou un « cobaye » ou bien encore manipuler les aides techniques en lien avec l'habillement, le repas, les transferts. Autre exemple, le sujet n° 5 permettait au candidat de mener des investigations autour des matériels et produits utilisés pour les soins d'hygiène et de confort de l'enfant ou bien encore mettre en œuvre les techniques associées.
- la remise en état des postes de travail ;
- une utilisation pertinente et rationnelle des produits, matériels et équipement.

#### Le jury a apprécié :

- La mise en œuvre effective par les candidats d'une démarche d'investigation, d'un tâtonnement expérimental, de manipulations de nature variée adaptés à la situation pédagogique proposée par le sujet ;
- la curiosité d'esprit des candidats et leur prise d'initiative au sein du plateau technique ;
- le respect entre les candidats sur les plateaux techniques lorsque les équipements sont à partager ;
- le respect du matériel et des équipements à disposition.

#### Le jury a regretté :

- Le mimétisme entre les candidats dans les choix d'actions ou des manipulations alors que le sujet ne prescrit aucune technique à réaliser, et que c'est le candidat lui-même qui décide de ce qu'il va mettre en œuvre comme recherche ou manipulations, à des fins pédagogiques pour sa future séquence ;
- les candidats se limitant à l'observation des matériels, produits et équipements à disposition alors que la manipulation est obligatoire;

- des simulations de démonstration d'une technique devant élèves, dans le cadre virtuel d'un TP.

### **Conseils aux candidats :**

- Cette partie de l'épreuve doit être consacrée à la recherche et au recueil d'informations, à la mise en œuvre d'expérimentations, de manipulations, de tests, d'essais, nécessaires à la construction de la séquence pédagogique par le candidat. Il ne s'agit pas d'effectuer une démonstration à destination du jury qui aurait pour but de vérifier la parfaite maîtrise d'un geste technique (par exemple technique de soins d'hygiène et de confort).
- Organiser le temps imparti sur le plateau technique: lecture attentive, analyse du sujet, découverte de l'environnement, mise en œuvre de la démarche d'investigations, d'expérimentations, de manipulations.
- Il faut noter que la phase d'investigations ne fait pas l'objet d'une évaluation scorable. Le jury observateur rend compte par écrit à l'aide d'une grille d'observation, de l'activité du candidat sur le plateau technique et en informe le jury qui réalisera l'entretien.

Selon la nature du sujet, et en particulier pour les sujets à dominante « Hygiène-soins-confort », les manipulations peuvent s'apparenter à la mise en œuvre d'une ou plusieurs techniques. Si la maîtrise parfaite du geste technique n'est pas recherchée, le jury observateur appréciera le cadre dans lequel cette réalisation a lieu : l'organisation de la manipulation, la mise en œuvre des règles d'hygiène ou de sécurité, d'ergonomie ou d'économie...

## **3. Informations relatives à la conception, l'organisation de la séquence de formation et à sa présentation au jury**

### **3.1. Extrait de la note aux candidats**

#### **• Dans la salle informatique, le candidat :**

- conçoit et organise une séquence de formation, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à sa disposition (ordinateur avec accès internet) ;
- prépare l'exposé et l'entretien.

Les investigations, manipulations, réalisations et analyses conduites par le candidat seront à recontextualiser obligatoirement au sein de la séquence de formation qu'il aura choisie. Les ressources proposées dans le dossier technique apportent une aide au candidat pour poser le cadre de la séquence pédagogique choisie.

Un autre contexte professionnel, s'il est adapté au sujet peut être envisagé.

### **3.2. Appréciations du jury**

#### **Le jury attendait :**

- un bilan des investigations conduites par le candidat dans sa phase de recherche ;
- un échange argumenté autour des informations recueillies, des analyses et résultats obtenus et de leur validité ;
- le réinvestissement des informations recueillies lors de cette phase pratique dans l'acquisition et la structuration des connaissances par les élèves ;
- une présentation justifiée de la démarche méthodologique mettant en évidence l'exploitation pertinente :
  - o des référentiels ;
  - o des observations et résultats des investigations conduites ;
  - o des dossiers techniques mis à disposition.

- Une proposition de séquence structurée et **PERSONNELLE** adaptée au niveau imposé ;
- la justification des choix pédagogiques effectués. Il n'est pas nécessaire d'intégrer dans la séquence pédagogique proposée au jury l'intégralité des activités suggérées par le dossier technique accompagnant le sujet ;
- la capacité à saisir les objections du jury et proposer des remédiations ;
- une ouverture d'esprit, de la motivation et du dynamisme.

#### **Le jury a apprécié :**

- l'utilisation de l'environnement numérique au cours de l'exposé ;
- un exposé clair et structuré (introduction, développement, conclusion) ;
- la qualité d'écoute et d'argumentation ;
- les candidats ayant une connaissance du public de lycée professionnel ;
- le réalisme dans les propositions pédagogiques ;
- la capacité du candidat à faire des liens pertinents avec des compétences complémentaires à celle imposée par le sujet.
- la posture réflexive du candidat face à ses propositions pédagogiques.

#### **Le jury a regretté :**

- l'absence de lien, de réinvestissement et d'appropriation des résultats des activités de TP au sein du plateau technique avec la séquence ;
- le recours systématique à des manuels numériques dans la construction des activités des élèves ;
- les exposés qui ne respectent pas le temps imparti ;
- une posture et / ou des attitudes inadaptées avec le métier d'enseignant ;
- une posture et / ou des attitudes inadaptées vis-à-vis du jury
- un registre de langage non professionnel et familier ;
- des erreurs d'orthographe, de grammaire et de syntaxe dans les documents projetés ;
- l'absence de justification des choix pédagogiques effectués par le candidat ;
- la difficulté à adapter les propositions pédagogiques au contexte du lycée professionnel.

#### **Conseils aux candidats**

- connaître les différents champs d'intervention du PLP STMS (MCAD, CAP PE, BAC PRO SPVL, BAC PRO ASSP) ;
- prendre connaissance des référentiels et du vocabulaire pédagogique de base ;
- prendre connaissance du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- s'intéresser aux publications pédagogiques ;
- s'informer sur les missions, l'organisation et le fonctionnement des structures et lieux d'intervention ;
- actualiser les connaissances techniques, scientifiques et professionnelles ;
- s'entraîner à concevoir une séquence de formation et à présenter un exposé dans les délais imposés et à justifier ses choix.

### **Avertissement :**

**Il est interdit d'utiliser à son compte des documents pédagogiques produits par autrui sans en indiquer la source. Cette pratique peut être assimilée à du plagiat.**

**Le plagiat, est le fait de s'approprier les documents, les idées ou les mots de quelqu'un d'autre en les faisant passer pour siens.**

**Dans tous les cas, le plagiat n'a pas sa place dans vos séquences de formation : apprenez à citer correctement vos sources, votre travail en sera valorisé.**

- **Lors de votre travail de recherche pour l'élaboration de votre séquence de formation, notez systématiquement où vous avez pris tel document ou tel autre.**
- **N'utilisez jamais dans votre séquence de formation de documents dont vous ne connaissez ni l'auteur, ni le responsable de publication**
- **Citez systématiquement lors de l'exposé les documents que vous avez utilisés et justifiez l'usage que vous en faites.**
- **Construisez votre séquence de formation essentiellement avec vos propres mots, idées ou documents : les productions d'autres auteurs sont là pour illustrer et appuyer votre argumentation, pas pour la remplacer.**

## **4. Résultats**

### **Candidats au CAPLP Public**

Moyenne générale des présents (132 candidats) : 9,22 /20

Moyenne générale des admis (70 candidats) :12,84 /20

Note la plus haute (présents) :19,7 /20

Note la plus basse (présents): 2 /20

Note la plus haute (admis) :19,7 /20

Note la plus basse (admis): 3,17 /20

### **Candidats au CAPLP Privé**

Moyenne générale des présents (23 candidats) :12,5 / 20

Moyenne générale des admis (15 candidats) :16,03 / 20

Note la plus haute (présents) : 20 /20

Note la plus basse (présents): 2,23 /20

Note la plus haute (admis) : 20 /20

Note la plus basse (admis): 9,72 /20

# SECONDE ÉPREUVE D'ADMISSION – Entretien à partir d'un dossier

Durée : 1 heure – coefficient : 2

## 1. Définition de l'épreuve

*L'épreuve a pour but de vérifier l'aptitude du candidat à rechercher les supports de son enseignement dans la réalité et l'environnement professionnel des champs de la spécialité, d'en faire une analyse scientifique et technologique et d'en extraire des exploitations pertinentes pour son enseignement en lycée professionnel.*

*Les données scientifiques essentielles ainsi que les exploitations pédagogiques envisagées sont consignées dans un dossier réalisé et présenté par le candidat.*

*L'épreuve comprend une soutenance de trente minutes durant laquelle le candidat présente les éléments scientifiques et techniques abordés et une proposition de séance choisie dans le cadre des programmes de lycée professionnel.*

*La soutenance est suivie d'un entretien de trente minutes avec le jury qui doit permettre de vérifier que le candidat a su s'interroger sur l'inscription de l'exploitation pédagogique envisagée dans l'ensemble des progressions proposées aux élèves. Il doit aussi mettre en évidence une réflexion sur la démarche scientifique et sur l'appréciation des sources et informations.*

*Il permet en outre au jury d'apprécier la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.*

*Les dossiers doivent être déposés au secrétariat du jury cinq jours francs au moins avant le début des épreuves d'admission.*

## 2. Indications aux candidats : une note aux candidats explicitait les attentes concernant cette épreuve relatives à la composition du dossier et à l'exposé

### 2.1 – Le dossier comprend :

- les données scientifiques essentielles relatives au thème choisi par le candidat
- une présentation de supports d'enseignement empruntés à l'environnement professionnel des sciences et techniques médico-sociales
- une analyse scientifique et technologique de ces supports
- les exploitations pédagogiques envisagées dans le cadre des enseignements du PLP STMS.

*L'analyse portera d'une part sur les principes qui ont présidé au choix du candidat pour sélectionner les supports d'enseignement, sur la valeur scientifique, technique ou pédagogique des documents, et sur leurs intérêts dans l'acquisition des connaissances et des compétences par les élèves.*

*Deux exploitations pédagogiques au minimum sont attendues et seront justifiées par le candidat. La séance présentée lors de la soutenance peut être annoncée dans le dossier mais ne fait pas l'objet d'un développement écrit.*

*Le dossier ne doit pas dépasser quarante pages (annexes comprises, police Arial 12). Il ne peut se réduire à une simple compilation de documents scientifiques, techniques, pédagogiques ou professionnels.*

### 2.2 - Exposé

*Le candidat présente au jury le dossier qu'il a réalisé en insistant sur :*

- la présentation des éléments scientifiques et techniques
- l'analyse scientifique et technologique des supports d'enseignement sélectionnés
- la transposition pédagogique des supports dans le cadre de la séance choisie

*Le candidat utilise les moyens de communication de son choix. Sont mis à sa disposition un tableau et un vidéoprojecteur. S'il le souhaite, le candidat peut se munir d'un ordinateur portable disposant des logiciels qui lui sont nécessaires, il lui est conseillé de se munir d'une clé USB et d'une version papier de sa présentation.*

### **3. Commentaires sur les dossiers et conseils aux candidats**

Le dossier ne fait pas l'objet d'une notation mais sert de support à la soutenance et à l'entretien.

Le jury attendait, dans le dossier, conformément à la définition de l'épreuve et à la note aux candidats :

- des données scientifiques essentielles actualisées relatives au thème choisi ;
- une présentation explicite de supports d'enseignement empruntés à l'environnement professionnel des sciences et techniques médico-sociales ;
- une analyse scientifique et technologique de ces supports ;
- deux exploitations pédagogiques au minimum envisagées dans le cadre des enseignements du PLP STMS.

Conformément à ce qui est mentionné dans la note aux candidats, le jury rappelle que la séance présentée lors de l'entretien peut être annoncée dans le dossier mais ne doit pas faire l'objet d'un développement écrit. Le dossier ne doit pas dépasser 40 pages, annexes comprises. Il ne peut se réduire à une simple compilation de documents scientifiques, techniques, pédagogiques ou professionnels.

#### **Le jury a apprécié :**

- des dossiers conformes aux attendus de l'épreuve mettant en évidence la capacité des candidats à articuler les données scientifiques et techniques et les supports sélectionnés dans l'ancrage professionnel des champs d'intervention du PLP STMS ;
- une démarche scientifique et technique basée sur un diagnostic d'où est issue une problématique et des hypothèses vérifiées par une démarche d'investigation bien construite ;
- une analyse scientifique de niveau Master ;
- des supports justifiés et réinvestis au niveau de l'exploitation pédagogique ;
- des exploitations pédagogiques adaptées au niveau des élèves.

#### **Le jury a regretté :**

- la méconnaissance des référentiels des diplômes du champ d'intervention disciplinaire du PLP STMS et de son cadre d'exercice professionnel ;
- des dossiers issus de formations universitaires et professionnelles antérieures qui n'ont pas été adaptés à la définition de l'épreuve ;
- les dossiers conçus à partir d'une compilation de données ou d'une description d'expérience sans analyse ;
- l'absence de fil conducteur ou de lien entre la partie scientifique et les exploitations pédagogiques de même qu'entre l'intitulé du dossier et le thème développé ;
- des problématiques posées et non analysées
- la présentation des exploitations pédagogiques concernant des séances de la même séquence d'un seul diplôme.
- le manque de documents professionnels transposés dans les exploitations pédagogiques ;
- des documents et des statistiques non référencés, non actualisés dont la fiabilité n'est pas certaine ;
- l'absence de référence aux annexes dans le dossier
- la présence d'annexe non exploitées ;
- l'exploitation de supports issus de manuels scolaires ;
- des dossiers présentant de nombreuses erreurs d'orthographe et de syntaxe, des oublis de mots et des phrases inachevées.

### **Le jury conseille de :**

- s'approprier la définition de l'épreuve et la note aux candidats diffusées sur le site Eduscol.fr ;
- maîtriser les contenus scientifiques, techniques ou professionnels présentés dans le dossier ;
- choisir un thème de dossier permettant de répondre aux exigences de l'épreuve dans le champ de compétences du PLP STMS ;
- lier les données scientifiques et techniques avec les exploitations pédagogiques présentées ;
- prendre appui sur des documents scientifiques, techniques et professionnels récents et référencés ;
- choisir des documents professionnels pertinents pour l'exploitation pédagogique ;
- respecter la forme du dossier : 40 pages maximum annexes comprises, présence d'un sommaire, titre, pagination correcte, mise en page soignée, lecture aisée police Arial 12;
- respecter l'anonymat exigé (le nom et profession du candidat, le nom du lycée, des partenaires, des personnes accompagnées,.... ne doivent pas figurer dans le dossier),
- respecter le droit à l'image ;

### **4. Commentaires sur la soutenance et conseils aux candidats**

Il est demandé au candidat de présenter le dossier qu'il a réalisé en insistant sur :

- la présentation des éléments scientifiques et techniques ;
- l'analyse scientifique et technologique des supports d'enseignement sélectionnés ;
- la transposition pédagogique des supports dans le cadre de la séance choisie.

### **Le jury a apprécié :**

- une justification du choix des supports scientifiques et techniques et leur analyse ;
- une présentation équilibrée entre l'analyse des données scientifiques et technologiques et la transposition pédagogique au niveau de la séance ;
- le respect du temps imparti pour l'exposé ;
- l'utilisation d'un support de communication adapté et de qualité tant sur le fond que sur la forme ;
- la présentation d'une séance située dans une progression pour un niveau de formation choisi en lien avec les éléments du dossier ;
- une transposition pédagogique possible à différents diplômes et niveaux de formation ;
- une exploitation des supports présentés dans le dossier ;
- la créativité et l'originalité de certaines présentations ;
- la capacité du candidat à prendre en compte les valeurs de la République dans le cadre de sa projection dans le métier.

### **Le jury a regretté :**

- une méconnaissance du cadre professionnel du PLP et de la politique éducative;
- une simple lecture de notes, du diaporama ou du dossier ;
- une paraphrase du dossier ;
- une présentation d'éléments documentaires nouveaux ;
- une analyse superficielle voire inexistante des supports exposés ;
- un manque de dynamisme et de conviction dans la présentation ;
- un manque d'esprit de synthèse sans mise en valeur des données essentielles ;
- un manque de réalisme des propositions pédagogiques ;
- un manque de mise en activité des élèves à partir des supports sélectionnés ;
- des exploitations pédagogiques essentiellement centrées sur les savoirs associés ;
- une présentation des supports sans lien avec les données scientifiques et techniques du dossier ou issus de manuels scolaires ;



## **5. Commentaires sur l'entretien et conseils aux candidats**

L'entretien permet de vérifier :

- la maîtrise des connaissances scientifiques et technologiques au service de la construction des enseignements professionnels ;
- une réflexion sur la démarche scientifique et sur l'appréciation des sources et informations ;
- la démarche pédagogique et l'inscription de la séance dans la progression pédagogique ;
- l'appropriation de l'environnement professionnel d'un professeur de lycée professionnel ;
- la posture en tant que cadre du système éducatif.

### **Le jury a apprécié :**

- la qualité de l'expression, d'écoute et les aptitudes à la communication ;
- des réponses argumentées et pertinentes ;
- des réponses concises permettant des échanges sur différents points;
- une aptitude à la remise en question, une ouverture d'esprit qui permet d'envisager différentes pistes de travail.

### **Le jury a regretté :**

- un niveau de savoirs techniques et scientifiques insuffisant bien que le sujet ait été choisi par le candidat ;
- une difficulté du candidat à se projeter dans le métier d'enseignant ;
- un positionnement professionnel peu adapté à la diversité des publics rencontrés ;
- une méconnaissance du lycée professionnel et du champ d'intervention du PLP STMS.

## **6. Résultats**

### **Candidats au CAPLP Public**

Moyenne générale des présents (132 candidats) : 9,04 /20

Moyenne générale des admis (70 candidats) : 11,93 /20

Note la plus haute (présents) : 19,7 /20

Note la plus basse (présents) : 2,70 /20

Note la plus haute (admis) : 19,7 /20

Note la plus basse (admis) : 3,17 /20

### **Candidats au CAPLP Privé**

Moyenne générale des présents (23 candidats) : 12,13 / 20

Moyenne générale des admis (15 candidats) : 14,75 / 20

Note la plus haute (présents) : 19,1 /20

Note la plus basse (présents) : 2,00 /20

Note la plus haute (admis) : 19,1 /20

Note la plus basse (admis) : 9,72 /20

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Comme pour les concours des sessions précédentes, l'exigence d'une maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline est nécessaire ainsi que la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent les élèves.

C'est ce qui est principalement apprécié dans la première épreuve d'admissibilité.

La préparation d'un enseignement exige de recourir à des sources, données, informations sous leurs diverses formes, que l'enseignant doit ensuite utiliser en les transformant, en apprêtant leur présentation, en les explicitant, en les articulant avec d'autres afin de les rendre accessibles, intéressantes visant un ou des objectifs de formation spécifiés. C'est ce travail qui est demandé aux candidats dans la seconde épreuve d'admissibilité – travail sur des supports d'enseignements – et dans la première épreuve d'admission – travail de conception de supports d'enseignement. Ce travail de conception et d'utilisation de supports requiert bien sur une pratique technique mais surtout une réflexion sur l'utilisation des investigations menées, des techniques abordées, des difficultés rencontrées lors de leur réalisation, de la transposition qui pourra être menée pour les élèves en réponse aux objectifs visés, de ce qu'elle nécessitera comme stratégie pédagogique.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un enseignement professionnel, qui se fonde sur une confrontation avec le réel, un permanent aller-retour entre l'approche du réel pour comprendre, expliquer et apprendre et l'utilisation du savoir pour analyser ou faire, la présentation d'un dossier construit à partir d'une réalité du champ des sciences médico-sociales, exploité pour un enseignement spécifié, complète l'approche des compétences requises pour un futur enseignant en lycée professionnel en sciences médico-sociales .

Il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques, cependant, on peut attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves.

Découvrir le lycée et ses instances, rencontrer des enseignants de sciences médico-sociales mais aussi des équipes pédagogiques, suivre des séances de formation dans différents niveaux d'enseignement est assurément un moyen d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences du métier.

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et au CAFEP. Il a apprécié les prestations de ces candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues.

Le jury regrette de ne pas avoir pu pourvoir, cette année encore, la totalité des postes ouverts au concours.

Le jury tient à remercier Madame la Provisure, Madame la proviseure adjointe et Monsieur le directeur délégué aux formations technologiques et professionnelles du lycée Hélène Boucher à Vénissieux, Monsieur le proviseur et Mesdames les proviseures adjointes du lycée Geneviève de Gaulle -Anthonioz à Milhau, ainsi que Monsieur le directeur délégué aux formations technologiques et professionnelles, Monsieur le gestionnaire du lycée, les équipes d'accueil et de maintenance, les équipes de restauration pour l'accueil et l'aide efficace apportés lors des épreuves d'admissibilité et d'admission.

Le jury remercie également les enseignants du lycée Geneviève de Gaulle -Anthonioz qui ont encadré les épreuves d'admission et ont contribué à ce que les candidats puissent composer dans les meilleures conditions.

Le jury tient enfin à remercier Madame la gestionnaire du CAPLP Sciences médico-sociales au ministère de l'éducation nationale pour son efficacité et son dévouement.